

RAPPORT SUR LES REUNIONS DE CONCERTATION RELATIVES A LA VALIDATION DU PROJET DE CLASSEMENT D'UNE FORET COMMUNALE DANS L'ARRONDISSEMENT DE YOKO DU 18 AU 19 NOVEMBRE 2008.

Du 18 au 19 Novembre 2008, une mission relative aux réunions de concertation en vue de la validation du projet de classement d'une forêt communale a lieu dans quelques villages de l'arrondissement de Yoko. La mission était composée de :

Messieurs :

- ❖ **MEDJO Frédéric Roger** : DD/forêt et Faune du Mbam et Kim (Chef de Mission)
- ❖ **EFFA EFFA Raymond** (Représentant du Sous Préfet)
- ❖ **ANNIR Dieudonné** : Maire de la commune de Yoko
- ❖ **Mme DOUME Epse BOMA** : Adjointe au Maire
- ❖ **NDANGANG Vincent** : point Focal Forêt communale /DF/MINFOF
- ❖ **NGOA Elie Olivier** : CTPFC
- ❖ **ABANLAME DJEIDO** : SP du Sous-Préfet/Yoko
- ❖ **MENDOMO BANG Jean Daniel** : MINFOF / Cartographie
- ❖ **ELANGA EKOTTO André** : CPCFC / YOKO (Rapporteur)

Dans chaque village, l'objet de la rencontre était annoncé par le Représentant du Sous-Préfet en la personne de Monsieur EFFA EFFA Raymond.

Il exhortait les populations à être attentives aux différents exposés qui leur étaient destinés et à avoir d'elles des réactions constructives.

Il n'a cessé de leur rappeler que la commission ne vient pas leur imposer la création d'une forêt communale mais que leur appui ou non au projet était librement attendu.

Ensuite c'est Monsieur le Maire qui prenait la parole pour montrer le bien fondé d'obtenir une forêt communale en faveur de sa Commune et de ses administrés s'est appuyé sur les points suivants :

- ❖ Les méfaits de l'exploitation sauvage des bois dans leurs contrées qui ne leur rapporte rien.

- ❖ La chute des recettes forestière qui avant son arrivée à la tête de cette Commune était de 480 millions FCFA, à l'heure actuelle, il ne perçoit que le dixième
- ❖ La possibilité de gérer eux-mêmes les recettes issues de leur forêt communale c'est à dire les populations concernées et la Mairie
- ❖ La possibilité de création d'emploi en faveur des enfants de l'arrondissement

Il a également relevé les multiples effets induits qui pourront rchausser sensiblement le niveau de vie des populations et leur bien-être.

Le Chef de mission et le responsable du point local/forêts communale MINFOF ayant retrouvé tardivement le reste de la mission pour des raisons indépendantes de leur volonté, la 3^e personne à prendre la parole était Monsieur MENDOMO BANG Jean Olivier du Service de la Cartographie au MINFOF.

Il a expliqué le processus de classement d'une forêt communale qui se fait en six étapes :

- 1^e) Une lettre d'intention du Maire en vue de l'obtention d'une forêt communale
- 2^e) Publication d'un avis au Public informant les populations de la création d'une forêt communale donnant les limites de celle-ci et devant aussi recueillir les réactions des populations concernées
- 3^e) Réunions de sensibilisation avec les élites locales
- 4^e) Rencontre avec les populations concernées en vue de recueillir leurs réactions, doléances et désiderata.
- 5^e) réunion de sensibilisation et synthèse au niveau départemental résumant les doléances des populations concernées.
- 6^e) Préparation des documents par l'Administration forestière en vue de soumettre le projet de classement à la signature du Premier Ministre après avis de la Présidence de la République.

Il leur a dit en outre que l'étape actuelle est la 4^e dans le processus de classement de cette forêt communale. En plus des avantages annoncés par Monsieur le Maire, il leur a dit que :

- ❖ La gestion de la forêt communale est faite de commun accord avec les populations conformément au plan d'aménagement

- ♦ Son obtention et sa gestion sont différentes à d'autre titre par exemple pas de paiement de la redevance forestière et on ne passe pas par une compétition pour l'obtenir
- ♦ Il leur a enfin suggéré des réactions constructives qui seront acheminées au Préfet par voie hiérarchique pour la réunion départementale du 22 Décembre 2008.

Le 4^e à prendre la parole est Monsieur NGOA Elie Olivier le Responsable Technique de la Forêt Communale (CTFC) qui est l'organe d'exécution du programme d'appui aux Forêts Communales au Cameroun. C'est un fruit de partenariat initié en 2003 entre l'ACFCAM (Association Communes forestières du Cameroun) et la FN COFOR (Fédération Nationale des Communales forestières de France)

Cet organe appuie les activités des Cellules Communales de gestion forestière. Son appui technique s'exerce sur le classement de la Forêt Communale, l'élaboration du plan d'aménagement et la mise en œuvre du plan de gestion. Son rôle est de s'assurer que les revenus de cette forêt communale reviennent à la Commune et aux populations concernées.

Le représentant du CTFC leur a dit que dans les prochains jours une étude socio-économique sera réalisée dans chaque village concernés en vue d'inventorier :

- ♦ Leurs habitudes ;
- ♦ Leurs besoins prioritaires et les œuvres à réaliser en leur faveur
- ♦ Les sites sacrés importants à préserver qui seront délimités au GPS
- ♦ Une carte de gestion participative de leur forêt sera établie

Il leur a dit qu'après la signature de l'acte de classement, l'inventaire d'aménagement qui va définir le mode de gestion de cette forêt suivra ainsi que l'inventaire d'exploitation qui déterminera le potentiel exploitable et suivant la méthode qu'a voulu Monsieur le Maire.

Pour leur soutien financier, il leur a suggéré de présenter cette doléance au PNDR qui se propose de les appuyer dans leurs projets de développement prioritaires.

Olivier leur a à nouveau parlé du

Concept de Représentation des populations

Il leur dit que le souci du gouvernement d'après la loi de 1994 est d'impliquer les populations dans l'exploitation de leurs forêts.

Certes qu'il y a des restrictions, il y a aussi le droit d'usage qui ne les met pas à l'abri des infractions qui seront constatées et réprimées. Il leur a

dit qu'ils ont aussi des devoirs vis à vis de l'exploitation et la gestion de leur forêt communale, personne ne peut se lever et aller exploiter seul la forêt sous prétexte qu'elle leur appartient.

C'est pour cela qu'il faut respecter le plan d'aménagement.

Droit d'opposition et de réserve

A ce sujet, il leur a suggéré d'exprimer leur opposition par écrit. Il leur a dit que leurs suggestions, seront examinées avant d'être recevables mais que cela ne peut pas annuler le projet de classement de forêt communale en cours.

Il leur a suggéré de faire des propositions groupées à la Commission de classement de la Forêt Communale par le Sous-Préfet de Yoko, qui acheminera le courrier au Préfet de Mbam et Kim à Ntui.

Il leur a dit que des lettres de motivations sont aussi attendues devant ainsi aider à faire aboutir le plus vite possible le projet.

L'implication des populations dans la gestion de la forêt communale

Il leur a parlé de la mise en place du comité paysans/forêt communale. A ce sujet, il a suggéré que chaque village choisisse les hommes de confiance qui seront leurs représentants dans la gestion des fonds issus de cette forêt communale.

AUTRES PRECISIONS

Monsieur NDANGANG (point focal de la Forêt Communale) a dit qu'il s'agit d'appuyer et encourager les populations dans la gestion des biens publics. L'Etat est prêt pour l'aboutissement de ce projet de forêt communale et pour son exploitation durable.

Cette forêt entre dans le domaine privé de la Commune et donne libre cours à la Commune d'obtenir un titre foncier y relatif.

Mais l'Etat a son droit de regard sur cette gestion. En cas de défaillance l'Etat reprend lui-même la gestion de ladite forêt.

Monsieur MEDJO Frédéric (Chef de Mission)

Le chef de Mission a précisé quant à lui que l'Etat a un souci d'avoir toujours disponible un massif forestier d'au moins 30% du territoire national en forêt permanente.

C'est dans ce cadre que la forêt communale se retrouve tout comme les UFA (Unité Forestier d'Aménagement).

Il a rappelé que l'argent issu de l'exploitation de cette forêt communale doit aider à la réalisation des infrastructures socio-économiques en faveur des populations.

Il a dit en outre que les missions seront initiées pour évaluer les réalisations faites avec cet argent.

Il a ajouté que la forêt communale de Yoko n'appartient pas au Maire mais à la Commune de Yoko et que l'Etat cède tout simplement la gestion de ladite forêt à la Commune de Yoko.

MENDOMO Jean Daniel

Il a démontré que la forêt communale n'est pas une UFA qui donne droit aux populations à 10% de la RFA et 40% de celle-ci à la Commune.

Elle est aussi différente de la forêt communautaire qui n'englobe que quelques villages soit 2 ou 3. Il ajoute que les retombées financières sont partagées entre l'opérateur économique et les villages concernés (Forêt Communautaires) ou entre l'Etat, l'opérateur économique et les populations (cas d'une UFA) par contre les retombées financières en ce qui concerne l'exploitation de la forêt Communale sont partagés entre la Commune et les populations concernées.

Il a rappelé à ces populations que c'est dans le cadre d'un plan d'aménagement que cette forêt sera gérée.

En ce qui concerne les droits et les devoirs, il a dit qu'une fois la forêt classée, l'accès à cette forêt sera réglementée.

REACTIONS DES POPULATIONS

1) Village GUERVOUM

Questions : Qu'est ce qui a été prévu pour le partage des retombées financières directes et a-t-on prévu des garde-fous pour ne pas être sévré desdites retombées ?

Réponses : La Forêt Communale est exonérée du paiement de la redevance forestière annuelle (RFA) et que toutes les recettes reviennent à la Commune et à ses populations. A ce sujet, il est prévu la mise sur pied dans chaque village d'un Comité paysan / Forêt Communale.

Le moment venu, le choix des hommes devant animé chaque comité doit se faire publiquement après large diffusion et parmi les hommes de confiance qui peuvent rendre fidèlement compte.

2) Village de Dong :

Le représentant du Chef de village en la personne de SEMBE TIKOUR Jean Claude a dit que le village restera se concerter pour des éventuelles répliques.

3) Village de MBEING MBEING

Après les exposés des experts, le Chef de village a pris la parole pour exprimer son inquiétude ayant cru que c'est la coupe sauvage des bois qui s'installe à nouveau dans leur village.

Son inquiétude a été vite dissipé quand on lui a dit une fois de plus qu'il s'agit d'un projet de forêt communale et tous les avantages attendus par ses populations pour l'exploitation d'une telle forêt.

4) Village de MEKOÏSSIM

Inquiétude de sa Majesté : Sa majesté relève que le village a un GIC dénommé GIC KEKPEYE pour l'élevage, l'Agriculture et la pisciculture de Mekoïssim détenteur à l'heure actuelle d'une forêt communautaire. Ça va se passer comment ?

Réponse : Il lui a été dit que la forêt communautaire ne fait pas partie de la forêt communale en cours de classement. Que le processus d'obtention de cette forêt communautaire doit aboutir et leur forêt communautaire sera exploitée comme telle. Il a ajouté que cela ne doit pas les empêcher d'adhérer au projet de forêt communale en cours.

Questions de Monsieur MBENGA Jean Marie : Est-ce ce que notre village trouvera son compte dans ce projet.

Réponse : Votre village sera impliqué dans la gestion des recettes par la mise sur pied d'un comité paysans/forêt communale.

Question : ABDOULAYE (Foulbé) Quel est le sort de leur forêt au moment où les braconniers en bois sillonnent leur région ?

Réponse : La Commission leur a demandé d'être les gardiens de leur forêt et que toute intrusion non autorisée dans leur forêt soit dénoncée et présentée au Sous-Préfet et au responsable local des forêts.

5) Village de MANKIM

Questions :

Monsieur MVISSON Gabriel a voulu connaître la signification de :

- ❖ UFA
- ❖ Domaine forestier permanent

❖ Forêt communale

Réponse :

UFA : Unité forestière d'Aménagement accordée dans le cadre des concessions forestières exploitables pendant 25 ans renouvelable suivant un plan d'aménagement sur de petites superficies de 2500ha chacune appelée assiette de coupe d'où on tire le paiement de la redevance forestière annuelle (RFA).

Domaine forestier permanent : C'est des terres définitivement affectées à la forêt et/ou à l'habitat de la faune.

Forêt Communale : Conformément à la loi, c'est toute forêt qui a fait l'objet d'un classement pour le compte de la Commune Concernée.

Questions : de Monsieur Jean Paul GOMENA : Il relève que leur village a eu des échecs avec les forêts communautaires qui ont été exploitées en 6 mois au lieu de 25 ans et craint l'intrusion des engins dans la forêt communale.

Réponse : L'exploitation de la forêt communale n'obéit pas aux mêmes critères que ceux d'une exploitation d'une forêt communautaire. L'exploitation d'une forêt communale admet l'utilisation des engins contrairement à l'exploitation d'une forêt communautaire.

En plus le système de rotation permet que la forêt communale soit exploitée en 30 ans avec pour obligation le respect du plan d'aménagement.

Sa Majesté : est intervenu pour exhorter ses populations à accepter le projet et d'être très regardants quant à la gestion de ladite forêt.

6) Villages MBATOUA et MELIMVI

Question de Monsieur SING Joseph : y aura-t-il encore moyen de faire la pêche dans cette forêt ?

Réponse : La commission a levé l'inquiétude de l'intéressé en rappelant à l'attention de tous qu'ils vont continuer à jouir des fruits de leur rivières et même des terres cultivables qui se trouve dans l'ensemble à plus de 10km du village et hors de l'aire de la Forêt communale.

Sa Majesté : a pris la parole pour s'inquiéter de leur forêt communautaire attribuée à leur GIC dénommé GIC GEFOM dont la convention a déjà été signée.

Réponse de la Commission : la Forêt communautaire en question ne fait pas partie du projet de forêt communale en cours.

Monsieur SING ; s'est inquiété du fait qu'il partagent cette forêt avec les populations de Nanga EBOKO et a voulu savoir comment ça va se passer.

Réponse :

Il lui a été dit que cette forêt administrativement se trouve dans l'arrondissement de YOKO. En plus, un layon sera ouvert pour matérialiser cette limite sur le terrain et les arbres seront badigeonnés à la peinture rouge.

Pour clôturer ce jeu de question-réponse, Monsieur NDANGA du point Focal forêt communale du MINFOF leur a dit que :

- ❖ Le droit d'usage sera réglementé car il s'agit d'exploiter durablement les ressources conformément au plan d'aménagement.
- ❖ Aucune autre requête ne sera acceptée après la réunion du 22/12/2008 à Ntui car ils ont eu suffisamment de temps pour les formuler depuis la publication de l'avis au public.

Il convient de noter que les populations de MBATOUA et de MELIMVI ont été reçues à la Commune de YOKO.

La série de rencontre qui a débuté le 18 Novembre 2008 s'est terminé le 19 Novembre 2008 à YOKO à 15 h 00.

Fait à YOKO, le 23 Novembre 2008.

Le Rapporteur

Mr ELANGA EKOTTO André
Chef de poste de Contrôle Forestier
et de Chasse de YOKO

Le Chef de Mission

Mr MEDJO Frédéric
Délégué Départemental
des Forêts et de la Faune
du Mbam et Kim à Ntui

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE GOUVERNON

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	Ndeleye Peïka	F	vute	cultivatrice	peïka
2	Viravirio Natacha	F	vute	- II -	
3	Mwandy Joseph	M	- II -	cultivatrice	
4	Buiga Sébastien	M	- II -	- II -	
5	Yubbi Angeline	F	- II -	cultivatrice	Yubbi
6	Mintbi Rosalie	F	- II -	- II -	Rosie.
7	Edjoh Hermine	F	- II -	- II -	edjoh
8	Batthe Richard	M	- II -	propriétaire	Richard
9	Ndinoum Rose	F	- II -	cultivatrice	ndinoum
10	Venise Madeline	F	- II -	- II -	venise
11	Lipie Léonie	F	- II -	- II -	Léonie
12	Mouïbi EMMilene	F	- II -	- II -	Mouïbi
13	Ntoukla Raymond	F	- II -	- II -	Ntoukla
14	Kongo Patrice	M	- II -	cultivatrice	
15	Nde Nde Rigobert	M	- II -	- II -	Nde
16	Mouni Raymond	M	- II -	- II -	Raymond
17	Mini Faustine	M	- II -	- II -	Faustine
18	Giegant Etendane	M	- II -	- II -	E. G.
19	Ekaton J. Zéphine	F	- II -	cultivatrice	Zéphine
20	Etia Madeline	F	- II -	- II -	Etia
21	Mawu Marguerite	F	- II -	- II -	Mawu
22	Metewa Edithmatte	F	- II -	- II -	Metewa
23	Mambey Catherine	F	- II -	- II -	Catherine
24	Agnivarie Titivo	M	-	SAITIVO	titivo
25					
26					
27					
28					
29					
30					
31					

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE KILOMBOU

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFE EFFE	M	Boulou	AIA Yoko	
2	ANNIR BRENOU	M	Boulou	Maire	
3	Serhi Bernard	M	Baboule	chef de village	
4	MEATO FREDERIC ROLLET	M	Boulou	MAPORHAK	
5	Elanga EKOTTO ANDJI	M	Beti	CPCFC YOKO	
6	NDANGANG Vincent Ant	M	Tikari	REFORMISTE	Ant
7	NGA ELIE Olivier	M	Beti	CTFC	
8	MENDOMA BANG J D	M	Boulou	MINFOR	
9	M'BOUHE epse Bemba	F	Boulou	A2 Haine	
10	M'YAKÉ Seidou	M	Vuti	BBE PRESIDENTIEL	
11	GBETIARE Faustin	P.	Vuti	Elite	
12	Magenta Bussene	M	Vuti	cultivateur	
13	Wouni Raymond	M	Vuti	cultivateur	
14	Sante Gaston	M	Vuti	- II -	Rosa
15	MAMNEING Aljara	F	Vuti	cultivateur	
16	Tordi Madeleine	F	Vuti	- II -	
17	Ndankir Sylvie	F	Vuti	- II -	Odang
18	MAMBOH Collette	F	Vuti	- II -	
19	Nissi Atlanta	F	Vuti	- II -	
20	Madame Jacqueline	F	Vuti	- II -	Hof
21	MVEMESSONG DAVID	M	Vuti	cultivateur	
22	ISSA JOSEPH	M	- II -	- II -	
23	Bassi Daniel	M	- II -	- II -	
24	MVUNG Jacques	M	Vuti	- II -	Han
25	MADARI Marthe	F	Vuti	cultivateur	
26	DIMGA Apolinare	M	Vuti	cultivateur	
27	Mvelambo Elias	M	Vuti	- II -	mvellambo
28	Tibeng Daniel	M	Vuti	- II -	
29	M'SGIDI Guip Narcine	M	Vuti	- II -	Jml
30	Koung SONES	M	Vuti	- II -	Koung
31	Aboudja Alain	M	Vuti	- II -	Alain

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE GUERVOUTI

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
32	MBÔDZÉ Saturnin	M	VUTE'	cultivateur	✓
33	MAWA Chantal	F	- II -	cultivateur	✓
34	Zahir Syphusien	M	- II -	cultivateur	✓
35	Bih Guonthang	M	- II -	- II -	✓
36	Djoua Albert	M	- II -	cultivateur	✓
37	Gomtoea Moïse	M	- II -	- II -	✓
38	Hontchen Yanick	M	- II -	- II -	✓
39	Betwala Berthe	M	- II -	- II -	✓
40	Nogentré Nadège	F	VUTE'	cultivateuse	✓
41	Ntomp Valentine	F	- II -	- II -	✓
42	Ndounbi Hontance	F	- II -	- II -	✓
43	MBÔDZÉ Marguerite	F	- II -	- II -	✓
44	MA'DELH Anne	F	- II -	- II -	✓
45	NYabolon Elainie	F	- II -		✓
46	TSOCK Brigitte	F	- II -	- II -	✓
47	MAQUERI Marguerite	F	- II -	- II -	✓
48	Zehn Alain	M	VUTE'	cultivateur	✓
49	MAWANBA Sybrie	F	VUTE'	cultivateuse	✓
50	Gomtoé Barthélémy	M	VUTE'	retraité	✓
51	MAWA Akiba	F	VUTE'	cultivateuse	✓
52	Kerir Jacqueline	F	VUTE'	cultivateuse	✓
53	YANTHÉ Estheréde	F	VUTE'	- II -	✓
54	NDOH Madeline	F	VUTE'	- II -	✓
55	Mangra Suzanne	F	VUTE'	- II -	✓
56	Ndentché Nadège	F	VUTE'	- II -	✓
57	Mgbain Sourant	M	VUTE'	cultivateur	✓
58	Midjock PASCAL	M	VUTE'	cultivateur	✓
59	BAWA PHILIPPE	M	VUTE'	- II -	✓
60	NGIBIZA Madeleine	F	VUTE'	cultivateuse	✓
61	ISALING Josephine	F	VUTE'	cultivateuse	✓
62	HANKOABE Marie-Lise	F	VUTE'	- II -	✓

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page / 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ...
DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1.	RAYMOND GFFA EFFA	M	Boulou	A/A YKO	
2	ANNEE Dendoume'	M	Kuter	Haus YKO	
3	Mme NDOLME - EPPR Bonya	F	Kalamby	A/Haus	
4	MEDJO FREDERIC ROGER	M	Boulou	MRP/MK	
5	NDANGANG Vincent dor	M	Tikar	REF/REF/MINREF	Ayong
6	NGOA PIE Olivier Y	M	ETON	CITFC	
7	YAKÉ SEISOU	M	Vute	BBP/BBP/BBP	
	ABANGLAME DSEKU	M	Boulou	BBP/BBP/BBP	RMP
	MENDOMO BANG Jean-Amaud	M	Boulou	MINPOP	
	ELANGA EKOTTA Pauline	M	Bute	CPCFC	
11	SIRIGE TIKAR J.S.	M	Vute	PAPE	Seungyl
12	MINOUADJIKA REMI M.	M	Bavouek	Chaufan	
13	NICMETOU Gaston	M	Vute	Plastur	
14	Mamoune Helene	F	Vute	menacine	
15	Mondal Veronique	F	Vute	menacine	
16	tsedeng genevieve	F	Vute	menacine	
17	Tawie Marianne	F	Vute	menacine	
18	Monkoto Monsemiti	F	Vute	menacine	
19	JOSEPHINE Aboudou	f	Vute	Elève	
20	Chatoutoum Christine	f	VUTE	cultivante	
21	UNONDO Bernadet	M	Toumelli	abraham	
22	WONG Ndzouenou	M	Vute	cultivante	Tut
23	Attigba Sama Pierre	M	Vute	cultivante	
24	Amizou Alphonse	M	Vute	cultivante	
25	Ngassam Pouet	M	Vute	cultivante	
26	TIBIKE Lilette	F	Vute	cultivante	
27	Ngassam Bernadette	F	Vute	cultivante	
28	Yabou Babibe	F	Haus	menacine	
29	MBOMA WAWI Richard	M	Tikar	Chaufan	
30	Soumtembi ANTO	M	Vute	Chaufan	

**CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D' INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES**

Page 1

FEUILLE DE PRÉSENCE
VILLAGE DE ...DON f.

DATE.....

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ...MBEMBENG...

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A1 A YOKO	
2	MEDJO FREDERIC ROGER	M	Boulou	MINFOR	
3	ANNIE Biendoum	M	Boulou	Ministre	
4	MENDOMO BIANG Jean Paul	M	Boulou	MINFOR	
5	H'DOUHE euse Boma	F	Baboué	A2	
6	NDANGANG Vincent Ant	M	Tikar	REFUGIÉ/maison	France
7	YAKÉ Seidou	M	Vit	DÉPLACÉ/Maison	
8	ELANGA EKDO Moussa	M	Beti	REFUGIÉ/Fam	
9	MVOUMITSE GASTON	M	VUTE	chef de famille	
10	EQUE MARTIN	M	-	NOTABLE	
11	KOUANG Vouadjé	M	-/-	-/-	
12	LAMAY MAURICE	M	-/-	-/-	
13	YOUHT ROGER	M	-/-	-/-	
14	TINAH AOUOU	M	-/-	-/-	
15	PIM JACQUES	M	-/-	-/-	
16	HAME LYdie	F	-/-		
17	MAVO EMERENCIAINE	F	-/-	-/-	
18	NAOUT SECILE	F	-/-	-/-	
19	TOUK SIMPLICE	M	-/-	-/-	
20	IVETSIKI GASTON	M	-/-	-/-	
21	KOUANGUE FRACOIS	F	-/-	-/-	
22	TSETSONG THERESE	F	-/-	-/-	
23	Boaté MIMOUNA	F	-/-	-/-	
24	Boaté HENRIETTE	F	-/-	-/-	
25	MBIK LUC	M	-/-	PRESIDENT	
26	MBITON GILBERT	M	-/-	PRESIDENT	
27	Tougang André	M	-/-	Notable	
28	NTAMBAM CLARISSE	F	-/-	-/-	
29	Simandine Bernadette	F	-/-	-/-	

**CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D' INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES**

Page 1

FEUILLE DE PRÉSENCE
VILLAGE DE MUSEMBING

DATE 18/11/2018

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE MICKEDASSI

DATE 18/11/08

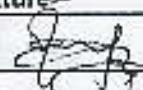
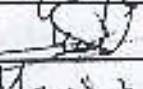
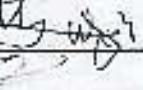
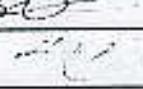
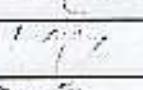
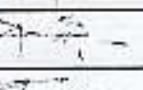
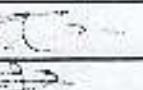
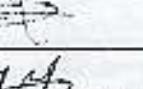
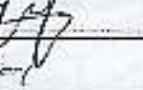
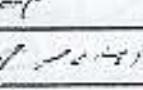
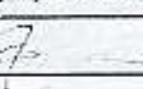
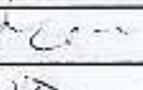
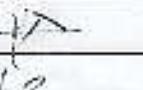
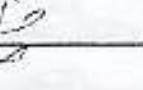
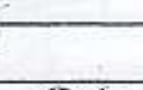
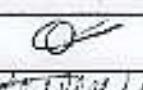
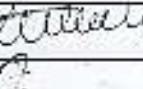
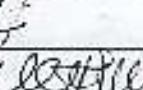
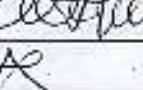
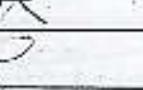
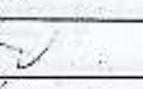
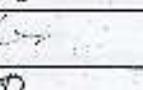
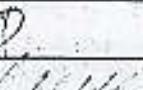
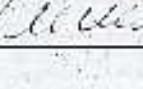
N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	A/S Yoko	
2	ANNIE Dendane	F	Baboule	Maine	
3	NEMO Frédéric Roger	M	Boulou	MR/MR	
4	Hme BOUMBO epse ROMA	F	Baboule	A2 Main	
5	NDANGANG Vincent Awa	M	Tikar	REF/REF/REF	Yango
6	YAKE Seidou	M	Lolo	DISE/REF/REF	
	MENDOMBIANG Jean Paul	M	Boulou	MINOF	
	NGEA ELIE CLIVIER	M	ETON	CTFC	
	ELANGA EXISTE Andre	M	Beti	CTFC/Yoko	
11	ABDO GAME DJIBOU	M	Senh	SPLAUN	BOU
	DOUBBA leger	M	Vite	-	
	Kadang Theodore	M	Vite	-	
	bondo bachiou	M	Vite	platou	
	Alpha Abdonlaye	M	Foulbé	culti	
	GANGUEING	M	ARMAND		
	Palong-Makou	F	Vite	Maress	
	Kompona Epiphileman	M	VITE	platou	
	Natou Emilie	F	VITE	cult	Erg
	Floutis Freedoumne	M	Vite	culti	
	Mingandi gerald	M	Vite	culti	
	TOUGLA SSE Etienne	M	Vite	-	
	Houmbein Kehnou	M	Foulbé	-	
	BOGIA MARCHE TSABIK	F	Ousigante	yankou	
	HWOUHOU Alain	H	Vite	culti	
17	ETTI	M	Vite	-	
	CHITSE Justine	F	-	-	
	WOLUM TOH Marceline	F	-	-	
	MAC-NABE Prigitte	F	-	-	DA
	HEGBELICE Tchoueg	M	-	-	
	CANGANG Salamatin	F	-	-	

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE Nam Kim

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
x	GANE' JACQUES	M	Vuti'	Cultivateur	
x	MISÉ' Sylvin Alfred	M	Vuti'	fonctionnaire	
x	MICH' ALBERTINE	F	Vuti'	cultivatrice	
x	NETTI ANGÈLE	F	Vuti'	cultivatrice	
x	MITIM' Rosette	F	Vuti'	cultivatrice	
x	YOKO Patrick	M	-/-/-	-/-/-	
x	KABIR DESIRÉ	M	-/-/-	-/-/-	
x	KONIKE JEAN-PAUL	M	-/-/-	-/-/-	
x	LEDONG SIDONNIE	F	-/-/-	-/-/-	
v	TSEBING YANNICK	M	-/-/-	-/-/-	
x	TOUKSI ALPHONSINE	F	-/-/-	-/-/-	
x	MBANG CONSTANT	M	-/-/-	-/-/-	
x	TETTI MVEIKÉ	M	-/-/-	-/-/-	
x	DIKO MARCELLINE	F	-/-/-	-/-/-	
x	NGOUKA MARIE	F	-/-/-	-/-/-	
x	TSAWA SIDONNIE	F	-/-/-	-/-/-	
x	TAGRANG PASCAL	M	-/-/-	-/-/-	
x	YOME HYACINTHE	M	-/-/-	-/-/-	
x	YATSE Hélène	F	-/-/-	-/-/-	
x	GOURETÉ BELONGE	F	-/-/-	-/-/-	
x	AIMFOUREN GARETTE	F	-/-/-	-/-/-	
x	BIKERIEN HUBERT	F	-/-/-	-/-/-	
x	SOKAK MARIE	F	-/-/-	-/-/-	
x	MEKOEN PUM JOËL	M	-/-/-	-/-/-	
x	SANG JACQUES	M	-/-/-	-/-/-	
x	SANDA OUNHKOU	M	-/-/-	-/-/-	
x	BETAKA GARBA	M	-/-/-	-/-/-	
x	MOINDIRI SEIDOU	M	-/-/-	-/-/-	
x	UACTIH VALENTIN	M	-/-/-	-/-/-	
v	KADSI PIERRRE	M	-/-/-	-/-/-	
v	MVOH BENOÎT	M	-/-/-	-/-/-	

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE Mankam

DATE 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
	NESSO Frédéric Roger	M		MRK/MK	JP
	NDANGANG Vincent	M		REC/OF	Naing
	ANNIR Diendrasine	M	Babout.	Mdini.	
	NDOUKE epse Boma	F	Babout.	Az mame	
	X NDIAYE ELIE	M	CTFC	ETON	
	MENDOMO BIANG	M	Boulou	MINFOR	
	X RAYMOND EFFA GFFA	M	Boulou	A/H Yoko	
	YAKE SEIDOU	M	Voute'	DDEPN.	
	ELANGA EKETE Andre	M	Beti	CPFC/Yoko - P	
x	NGUING Marien	M	Vute'	Culti.	
x	KAHIR Mvoto George	M	- II -	chef	
x	MBEUH OUMAROU	M	- II -	hepares	
x	Wouni Djongo INNOCENT	M	- II -	Cultivat.	
x	YAWATY ABLENG S.	F	- II -	Menagere	Amat.
v	Mangbing Fanta	F	- II -	Menagere	clf.
x	Ndjeng Timothée	M	- II -	Cultivat	
x	Yoko Patrick	M	- II -	Cultivation	
x	TSIENG IKENÉ	M	- II -	Planteur	
x	YAHADJOU THERÈSE	F	- II -	CULTIV	
x	DJETTI ANTOINETTE	F	- II -	CULTIV	
x	NAMBA ROSETTE	F	BAVEOU/CULTIV		
x	NDOMH J pierre	M	VOUTE CULTIV		
x	HANE Bone	M	Vute'	enseignant	
x	PANI JEANNETTE	F	VOUTE'	CULTIV	
x	MVISSOU GABRIEL	M	VOUTE'	CULTIV	
x	MBEMA HAWA	F	VOUTE'	CULTIV	
x	NYANGUI FRANCOIS	M	VOUTE'	CULTIV	
x	MOHARE ARSENE	M	VOUTE'	CULTIV	
x	LATHIH GEORGES	M	- II -	- II -	
x	PEPYE PIÈRKREE	M	- II -	- II -	

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D'INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ... M. Am. Kini

DATE..... 18/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
✓	MVOAH CHAIBOU	M	VOÛTE	CULTIV	
✗	NODJOM PIERRE	M	VOÛTE	CULTIV	push,
✗	KOUDJI JEAN LUC	M	- II -	- II -	Kejou
✗	YONDING SATOU	F	- II -	- II -	
✗	ZOLA ANTOINETTE	F	- II -	- II -	
✗	TIJSI ADOLphe	M	VOÛTE	ELEVE	
✗	Yabahir Gérard	M	VOÛTE	CULTI	ggyes
✗	Team VAPSI	M	VOÛTE	CULTI	afom
✗	MBAKÈ GASPHRD	M	VOÛTE	- II -	
✗	TAHOVI JEAN ROMEO	M	VOÛTE	- II -	
✗	DJSOUHA NINH	M	VOÛTE	- II -	Seri
✗	Ndimbi Josephine	F	- II -	- II -	Kaj
✗	ATONNAH Jeanne C	M	- II -	- II -	Jean
✗	AMOH ISSIAKO	M	- II -	- II -	AAS
✗	MALOUHI FÉLICITÉ	F	- II -	- II -	
✗	TAGANÉ BLAISE	M	- II -	- II -	
✗	YAGOMTSÉ STEPHANI	F	- II -	- II -	
✗	NDJANWA GUILLAUME	M	- II -	- II -	
✗	ANGDÉ TERÈSE	F	- II -	- II -	
✗	MAGAH CHARLIE	F	- II -	- II -	
✗	TITSONG NHÉGÉ	F	- II -	- II -	a
✗	DÉLYAHOU DIANE	F	- II -	- II -	DR
✗	TOUHÉ HNNÉ JO.	F	- II -	- II -	Hijew
✗	KOUSTOOU ADELÉ	F	- II -	- II -	Ko
✗	DINGOURING ELVIS	M	- II -	- II -	
✗	NYANGAT B. EULIE	M	- II -	- II -	Eulie
✗	SOCKYAH ALI	M	- II -	- II -	Geralis
✗	MGBAHNOU MARIE	F	- II -	- II -	Mari
✗	DÉINTCHON HÉLÈNE	F	- II -	- II -	Hélène
✗	SO-HENRI	M	- II -	- II -	Henri
✗	GAYOKI	F	- II -	- II -	
✗	BONTÉ RESE	F	- II -	- II -	

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO
REUNION D' INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRESENCE
VILLAGE DE ...Makpatou...

DATE

19/11/08

N°	NOM ET PRENOM	Sexe	Groupe Ethnique	Fonction	Signature
1	RAYMOND EFFA EFFA	M	Boulou	AFA/YOKO	
2	MEMBO PREDERIC ROGER M	M	Boulou	MPF/MK	
3	ANNA Meloundou	W	Boulou	Yanis	
4					
5	NGOA Elie Olivier	M	ETON	CTFC	
6	YAKÉ SINDOU	M	Vale	BAFOU/PAFO	
7	MENDOMO BANG Jean Jamil	M	Boulou	MINDEF	
8	MOUDOU & Boma	F	Rahmbo	A2 Main	
9	TSANGA EKETE Andre	M	Aeti	PPC/YOKO	
10	TSENOU GATELI	M	Vite	ETI	
11	MONDO Salome	M	-	cultivat	
12	NOSING Jeanne	F	-	-	
13	NDANGWA Elisabeth	F	-	-	
14	FEUTCHUM Pauleine	F	-	-	
15	DAVISON Delphine	F	-	-	
16	SING Joseph	M	-	-	
17	NDILOUE SOUKALPEME	F	-	-	
18	TEUNHE Jean Claude	M	-	chef ouv	
19	GBATHOU Etienne	M	-	elite	
20	MSONG KAME Richard	M	TIKAN	ELITE	
21	NYAMANDI Bigini	M	-	elite	
22	Alimba Simeon	M	PESSIMA	AGNE	
23	NDILOUE Etienne	M	-	-	
24	BABA Paul	M	Vite	elite	
25	MAMKO GOUDE	F	-	elite	
26	ABARLIOUE MICKA	M	Patch	SPIN	
27	MBALILOUE MICKA	M	ELVEUK	elite	
28					
29					
30					

CLASSEMENT FORET COMMUNALE DE YOKO REUNION D' INFORMATION DES POPULATIONS RIVERAINES

Page 1

FEUILLE DE PRÉSENCE

VILLAGE DE 1814

DATE, 19/11/2008